

Sandweiler, le 25 mars 2022

## CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu **au centre culturel** à Sandweiler, le **jeudi 31 mars 2022 à 16h00**.

## ORDRE DU JOUR

### Séance non publique

1. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal

### Séance publique

2. Informations du collège des bourgmestre et échevins
3. Informations du collège des bourgmestre et échevins sur la situation de guerre et de crise humanitaire en Ukraine et soutien de la commune de Sandweiler - Vote d'urgence d'un nouveau crédit budgétaire ordinaire
4. Dons 2022-2 aux associations non locales
5. Deux contrats de bail avec l'association CIGR Syrdall Asbl
6. Règlement de circulation temporaire concernant la rue Nicolas Welter à Sandweiler
7. Convention concernant l'intervention temporaire de chargés de cours de l'enseignement musical dans le cadre de projets pédagogiques entre l'enseignement fondamental et l'enseignement musical
8. Contrat Pacte Nature
9. Création d'un poste de fonctionnaire communal dans la carrière B1
10. Création d'un poste d'employé communal dans la carrière B1
11. Piwitsch Asbl - Convention de tripartite 2022 pour les services d'éducation et d'accueil pour enfants
12. Convention 2022 relative au Club Senior Syrdall
13. Deux droits de préemption – Confirmation des décisions prises par le collège des bourgmestre et échevins
14. Questions des conseillers et du public

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

**Pour le collège des bourgmestre et échevins,**  
**Le Bourgmestre,** **Le Secrétaire,**

